

Les trois voies du Lycée : une diversification structurelle et pédagogique au service des jeunes.

L'existence d'un lycée diversifié, avec ses trois voies de formation : voie générale, voie technologique, voie professionnelle, est une originalité du système éducatif français. La présence de la voie professionnelle et de la voie technologique au côté de la voie générale trouve son explication dans le développement historique du système de formation, mais elle répond aussi à une demande sociale, contribue à relever les défis économiques, participe à l'acquisition d'une culture commune par le développement de pédagogies spécifiques, et est un élément majeur du service public de formation et de sa démocratisation.

Et à contrario, la diversification s'accompagne d'une filiarisation qui semble contribuer au phénomène de reproduction sociale.

Une demande sociale

Depuis le début du XXe siècle, la démocratisation du système éducatif et l'élévation du niveau de qualification ont accompagné l'évolution de la demande sociale des jeunes et des familles. Celle-ci s'est d'abord centrée sur le certificat d'études puis sur le brevet, sur le baccalauréat, et aujourd'hui elle vise le niveau de qualification supérieur (bac + 2) et au delà.

Le système actuel s'est ainsi construit, au travers des luttes sociales, au carrefour des besoins de l'économie et de la demande sociale.

Au lycée, la réponse à cette demande est certes passée par le développement de formations existantes, mais aussi par la création de nouvelles ; la série Sciences Economiques et Sociales (SES) dans la voie générales ou la création du baccalauréat professionnel.

Une diversification structurelle et pédagogique

En réponse à la diversité des demandes des jeunes et des champs de connaissances, les 3 voies du lycée proposent des modes différents d'appropriation des savoirs, connaissances, compétences, et développent des pédagogies différenciées sur des objets différents. Mais elles devraient rester unifiées par des principes fondamentaux :

- Elévation générale des qualifications dans une formation qui dépasse le seul enjeu professionnel et ne devrait jamais être réduite à une simple fabrication de force de travail
- Formation du citoyen : toutes les disciplines ont en commun de donner aux jeunes des éléments de compréhension du monde et de développer leur capacité réflexive et leur autonomie intellectuelle.

Les formations sont construites autour de :

- Métiers, pour la voie professionnelle, par l'étude de l'acquisition de gestes professionnels, à partir de la prise en compte du travail réel et du rôle social de ces métiers. Cette voie doit mener à l'insertion professionnelle tout en préservant les possibilités de poursuites d'études.
- Champs technologiques, pour la voie technologique, les jeunes travaillant sur des systèmes techniques en étudiant l'ensemble de cycle de vie de ce système qu'il soit de production de biens ou de services. (besoin, conception, production, maintenance, recyclage pour la production de biens, besoin, stratégie, conception ; exploitation, transition pour les services). L'objectif devrait être de donner une culture technique forte permettant des poursuites d'études longues ou courtes débouchant sur l'emploi
- Champs disciplinaires, pour la voie générale définis à partir d'une ou plusieurs disciplines universitaires permettant aux jeunes d'aborder les questions par les concepts, et ainsi de les préparer à des formations universitaires ou en grandes écoles.

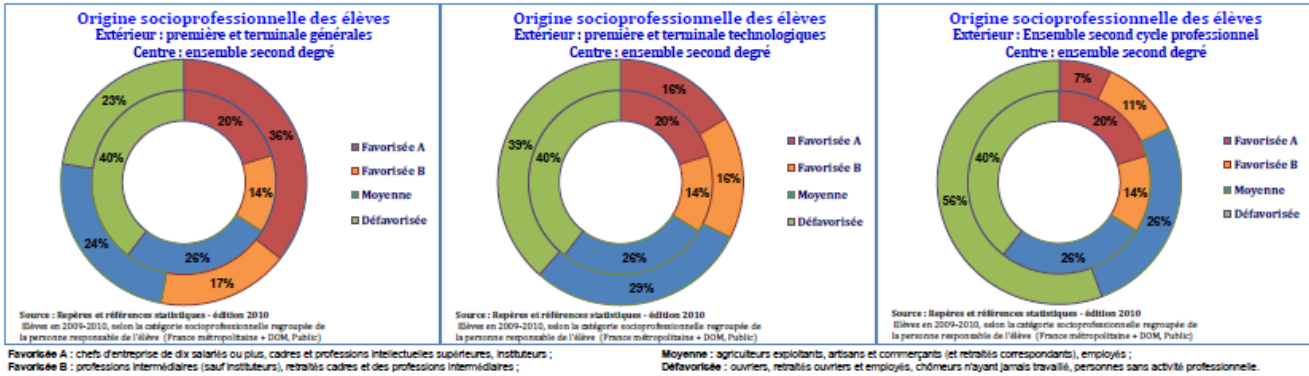
On le voit, cette diversification s'appuie autant sur l'objectif des formations, sur leurs finalités que sur les projets des jeunes, projets qui peuvent être explicites mais qui dépendent souvent eux même de déterminismes sociaux.

Un déterminisme social à nuancer

Lorsque l'on compare l'origine socioculturelle les jeunes présents dans les trois voies à celle moyenne de tous les jeunes du second degré, les déterminismes sociaux apparaissent clairement : dans les séries générales les jeunes issus des catégories favorisées sont sur-représentés alors que dans les formations professionnelles les jeunes dont les parents sont employés ou ouvriers y sont majoritaires.

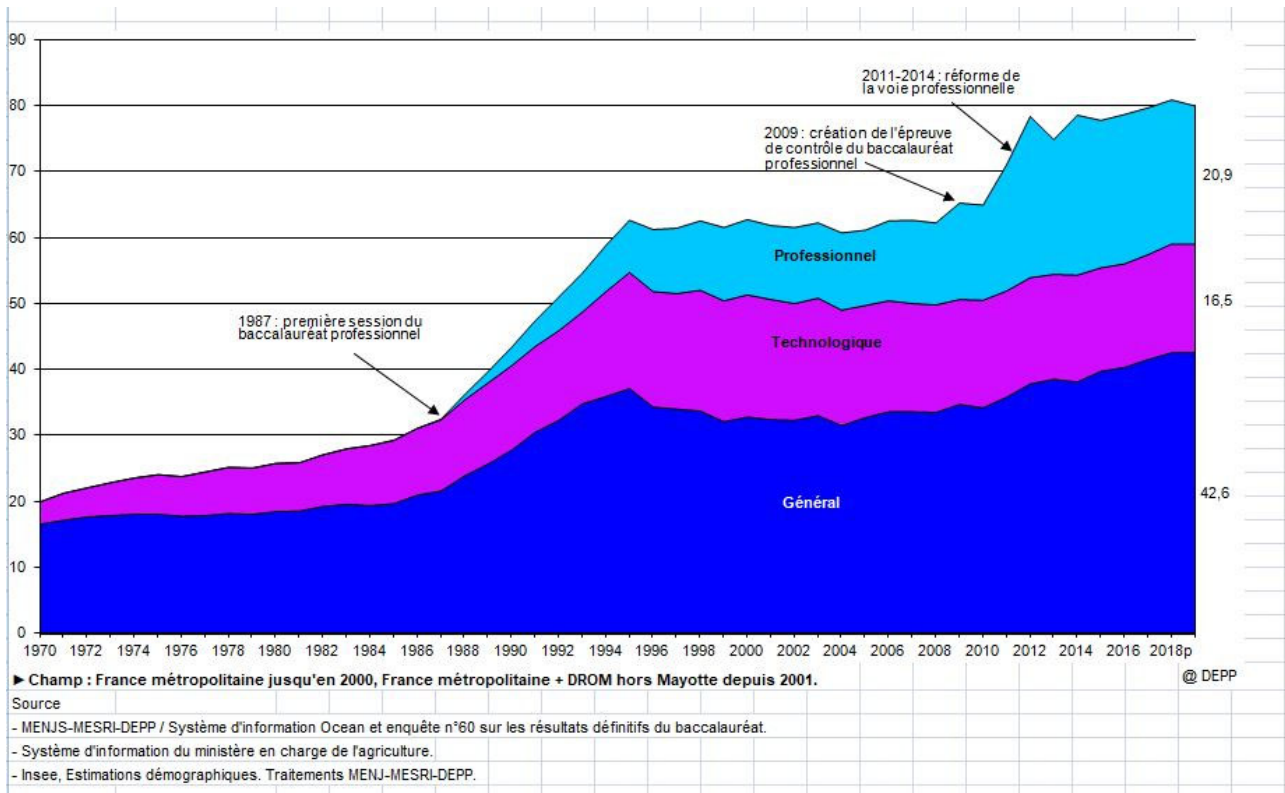
Mais il faut noter que l'ensemble des catégories sont représentées dans les trois voies de formation, aucune n'est réservée à une seule classe sociale, et que la voie technologique est celle dont la population se rapproche le plus de la population de l'ensemble du second degré.

L'origine socioprofessionnelle des élèves du second degré



Une massification visible au baccalauréat qui oublie la démocratisation

L'évolution du taux de bachelier dans une classe d'âge peut résulter d'une volonté politique explicite, d'engagement ou de désengagement budgétaire, de mesures structurelles et de la pression sociale.

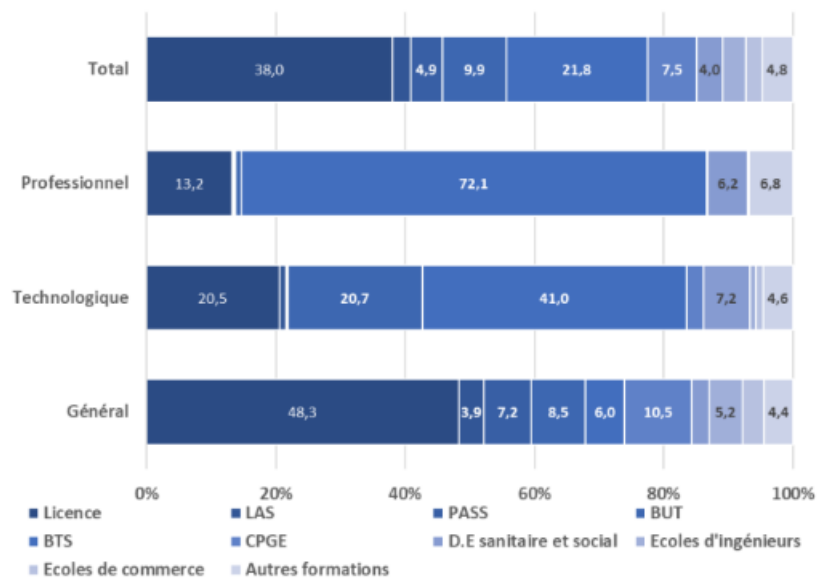


Ainsi l'augmentation des années 80-90 peut être attribuée à la construction importante d'établissements, et à la création du bac pro. Elle touche les trois voies du lycée. Les progressions des années 2010-2015 sont essentiellement dues à des réformes structurelles sur la bac pro, avec notamment le passage de la formation de quatre à trois ans. Mais depuis le milieu des années 90, il n'y a pas eu d'ambition nouvelle pour le second degré. Les dernières réformes de Blanquer risquent d'affaiblir la place des formations technologiques, et de renvoyer les formations professionnelles à l'apprentissage. Il est en train de se construire une coupure entre deux systèmes : l'un académique porté par la voie générale, où seuls les initiés pourront se construire des parcours cohérents de formation et l'autre professionnel à la main des branches patronales, les formations technologiques risquant de disparaître d'un système coupé en deux.

Des poursuites d'études diversifiées

Suivant la voie d'origine du bac, les souhaits de poursuites d'études n'ont pas le même poids : plutôt à l'université pour les bacheliers généraux en IUT et BTS pour les technologiques et en BTS pour les bacheliers professionnels qui s'engagent dans les poursuites d'études supérieures.

Répartition des propositions acceptées selon la formation



Lecture : 38,0 % des formations acceptées sont des licences.

Champ : Néo-bacheliers 2021 ayant confirmé au moins un vœu en phase principale

Source : Parcoursup, campagne 2021 – Traitement SIES

Même si il existe quelques tendances lourdes : la bac professionnels réussissent peu à l'université, les technologiques mieux en BTS, il est difficile, à la sortie de terminale, de connaître les chances de réussite d'un bachelier dans les formations supérieures. L'accompagnement et les possibilité de changement de cursus seraient des solutions pertinentes, mais cela supposerait d'y accorder bien plus de moyens que ceux qui sont attribués aujourd'hui à l'ensemble supérieur.

POUR LA SCOLARITE OBLIGATOIRE JUSQUE 18 ANS

Le système éducatif français s'est construit progressivement sur l'idée qu'il fallait augmenter le temps de scolarisation des jeunes. Cette conviction de quelques un·es, s'est propagée à force de luttes pour s'imposer au cours du temps dans l'opinion publique. Fixée à 12 ans en 1882 (Jules Ferry), il aura fallu attendre 1959 (réforme Berthoin) pour qu'enfin la scolarité obligatoire soit étendue à 16 ans.

Depuis une quinzaine d'années, U&A dénonce régulièrement les attaques de différents gouvernements en vue d'un éventuel retour en arrière. En 2005, nous avons combattu l'apprentissage junior à 14 ans, puis en 2009 le DIMA « dispositif d'initiation aux métiers de l'alternance » qui n'était rien d'autre qu'un retour de l'apprentissage junior à 15 ans.

En imposant l'obligation de formation pour les 16-18 ans dans sa loi « pour l'École de la confiance », JM Blanquer n'a fait qu'entériner le modèle existant alors qu'aujourd'hui, plus que jamais, les jeunes ont besoin de plus d'École pour accéder aux savoirs, nécessaires à la compréhension d'un monde de plus en plus complexe.

En 2018, le taux de scolarisation des jeunes de 17 ans était de 94,1 % et celui des 18 ans de 79,3 %. La marche ne paraît donc pas insurmontable pour que 100 % des élèves soient scolarisé·es jusqu'à leur majorité. Mais cet objectif relève d'une volonté politique ambitieuse et d'un investissement conséquent de la part des pouvoirs publics, afin de faire réussir les jeunes les plus éloigné·es des attendus de l'École.

Rendre la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans nécessite un nouveau cadre et des moyens pour lutter contre les sorties précoces des jeunes du système éducatif.

Ce nouveau cadre serait l'occasion de repenser l'articulation collège-lycée, l'orientation autour des 3 voies du lycée, afin de porter l'ambition pour tous les jeunes d'obtenir un premier niveau de qualification par un diplôme. Il permettrait de redonner du temps pour acquérir une culture commune émancipatrice et de lutter plus efficacement contre les sorties sans qualification, d'en finir avec le travail des mineurs et donc avec l'apprentissage chez les moins de 18 ans.

La FSU doit donc se doter d'un projet éducatif ambitieux afin de généraliser l'entrée des jeunes aux lycées.

Pour U&A, le mandat de scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans est central dans le projet éducatif de la FSU.

Nous devons le porter haut et fort pour qu'il soit maintenant mis en œuvre rapidement.

Unité et Action

Jérôme DAMMEREY

SUR LA FORMATION DES ENSEIGNANT.ES

Alors que Blanquer porte la dernière main à la “réforme” de la formation des enseignant.es et des CPE avec la publication de l’arrêté cadrant l’année de fonctionnaire stagiaire, et que les premières promotions d’étudiant.es vivent actuellement une dégradation inédite des conditions de formation et d’entrée dans le métier, il est nécessaire de rappeler le projet que porte Unité et Action.

La formation initiale demeure un sujet qui ne présente pas de conception radicalement orthogonale entre syndicats de la FSU. Tous défendent un même niveau de qualification à Bac +5, certains militent pour un concours à bac+5, d’autres défendent le concours à bac+3 et d’autres encore n’ont pas de mandat arrêté sur la question.

La formation des enseignant-es et CPE est à considérer dans une dimension systémique, qui intègre le recrutement, la formation pré et post-concours, les modalités de stage, la formation continue, les modalités d’entrée et de mobilité dans le métier. Ces aspects découlent de la conception du métier qu’il s’agit de porter : un métier de concepteur.trices, formé.es au sein de l’université par et à la recherche.

U&A revendique la démocratisation du métier enseignant et de l’accès à l’enseignement supérieur.

Elle défend un financement des études supérieures pour toutes et tous et des prérecrutements dès la Licence sans contrepartie de service. Ces mesures doivent permettre tout à la fois de résoudre la crise de recrutement que traversent nos métiers et d’accroître la formation de celles et ceux qui s’y destinent pour faire réussir tous et toutes les élèves. Les stages doivent être progressifs et pensés comme des éléments de la formation et non en terme de moyen d’emploi.

U&A défend un projet qui respecte la diversité des mandats de syndicats de la FSU et lui permette de répondre au véritable enjeu d’une formation ambitieuse, qui s’appuie sur un continuum et de bonnes conditions de la formation.

Après la masterisation en 2010, les militant-es U&A des différents syndicats concernés ont proposé trois voies de même valeur pour devenir enseignant.e ou CPE : une voie avec des éléments de pré-professionnalisation et un pré-recrutement précoce ; une voie accessible aux étudiant.es engagé.es sur d’autres cursus que les MEEF (métiers de l’enseignement, de l’éducation et de la formation) ; et une voie de reconversion pour les candidat.es relevant de la VAE (notamment après reconversion d’un métier sans filière universitaire).

Unité et Action

Coralie BENECH, Pierre CLAUSTRE, Muriel CORET, Fabien MELANIE et Nina PALACIO

Scolarité obligatoire portée à 18 ans un nouveau souffle pour le second degré, une chance pour toute une génération.

La FSU, ses syndicats du second degré et le SNESup portent la revendication de la scolarité obligatoire portée à 18 ans, elle est bloquée à 16 ans depuis 1959 !

La société s'est pourtant transformée à la fois en termes de connaissances, de technologies, et de métiers qui tous d'une façon ou d'une autre combinent complexités des attentes et exigences d'adaptabilité.

Une formation initiale qualifiante reste la meilleure garantie pour une insertion professionnelle réussie, susceptible d'évolution dans le cadre d'une éducation permanente tout au long de la vie, un levier déterminant pour résister à toute forme de subordination à l'employeur.

Certes depuis 2003, la part des 18-24 ans « peu ou pas diplômés et hors formation » est passée de 13 % à 8 % (DEPP), les filles étant moins touchées que les garçons par les sorties sans qualification (6,3 % contre 9,7 %).

Mais, alors que neuf jeunes sur dix sont toujours en étude à 18 ans, 20 000 quittent toujours chaque année le système scolaire avant 16 ans.

En 2020, l'INSEE comptait 13 % des jeunes de 15 à 29 ans, soit 1,5 million de personnes, qui n'étaient ni en emploi, ni en étude, ni en formation : des jeunes exposés, plus que d'autres de leur génération, au risque du chômage et à une précarité durable. Les conséquences démocratiques sont tout autant désastreuses, avec un désintérêt pour la vie de la cité tant les conséquences d'une exclusion sociale resteront pour la majorité indépassables.

Depuis 2018 avec l'obligation de formation pour les 16-18 ans, le gouvernement semble agir contre le décrochage scolaire mais de manière imparfaite en ayant recours à des officines privées ou à l'apprentissage. Le projet de la FSU doit bien au contraire se construire autour d'une culture commune exigeante, accessible à toutes et tous, sur un temps long pour laisser le temps aux apprentissages dans l'école publique.

Les congrès départementaux peuvent donc être l'occasion d'affirmer que notre mandat a du sens et est réalisable.

Définissons des éléments pour le structurer et convaincre le plus grand nombre que la France est en mesure d'y parvenir comme d'autres pays l'ont déjà fait (Portugal, Pays-Bas). Une profonde évolution de notre système éducatif est nécessaire avec des moyens, des personnels supplémentaires, une réflexion sur les contenus et les pratiques d'enseignement.

U&A encourage les congrès à faire des propositions concrètes sur :

- les programmes scolaires : quel enseignement des mathématiques au lycée, l'histoire des civilisations et des disciplines dans la construction des savoirs, des éléments de programmes communs avec la voie professionnelle (philosophie ou sciences par exemple), la place des femmes dans les contenus enseignés, quels enseignements artistiques après le collège, comment enseigner le rapport au langage oral et écrit dans les disciplines, quels éléments de droit, de sciences sociales, de culture technologique permettant de faire face au défi d'une école égalitaire, émancipatrice, soucieuse des enjeux de santé et des enjeux environnementaux ?

- l'organisation de la classe de seconde, la valorisation des cultures technologique et professionnelle

pour mieux articuler et préparer aux 3 voies au lycée (cf fiche UA FSU 3 voies du lycée)

- l'accompagnement des élèves par les équipes pluri-professionnelles pour repérer et lutter contre tout décrochage et abandon, pour travailler le rapport des élèves à l'effort, à l'autonomie, à la prise de responsabilité.

- l'orientation des élèves, l'aide dans l'organisation des études, le droit à l'erreur, les passerelles entre les voies, une carte des formations enrichie

- un collège plus humain, plus inclusif, avec un bâti mieux conçu

En 2018 en France, 89 % des élèves de 15 ans issus de milieux favorisés déclarent qu'ils comptent obtenir un diplôme du supérieur contre 69 % parmi le quart des plus défavorisés.

Cet écart de 20 points est le plus faible des pays européens (en Allemagne 48 points d'écart, chiffres DEPP). En plus de confirmer l'adhésion des familles aux études longues -clairement identifiées comme une protection contre le chômage et la précarité - cette attente de la jeunesse pour la réussite scolaire révèle combien les élèves, y compris ceux des milieux les plus fragiles, font confiance à l'école et à ses personnels pour accéder aux savoirs et aux qualifications.

Un soutien qui doit nous aider à transformer notre mandat en réalité.

La FSU n'est d'ailleurs pas isolée pour le défendre : **un colloque commun se tiendra avec la CGT et le GRDS (groupe de recherche pour la démocratisation scolaire) les 14 et 15 janvier à Paris.**

Enfin, travailler ce mandat, c'est affirmer notre opposition au SNU (service national universel) qui tente d'enrôler toute une génération pour faire société dans une « école de la vie » mais régie selon le code du service national !